

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 11 mars 2025 à 19 h
Édifice municipal | Quartier Baker-Brook

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Jean-Pierre Ouellet	Maire
Serge Dionne	Directeur général adjoint
Jessica Raymond	Greffière

CONSEILLERS :

Quartier Saint-François :	Rino Levasseur	Nancy Ann Landry
Quartier Lac Baker :	Bernard Soucy	
Quartier Clair :	Lloyd Plourde	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook :	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin	Réginald Nadeau

MEMBRE ABSENT :

Quartier Lac Baker :	Ronald Cormier
----------------------	----------------

Présence dans la salle : 0.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. Constatation du quorum

Un membre du Conseil est absent. Le quorum est constaté.

3. Déclaration divulguant un conflit d'intérêts

Le Conseiller Réginald Nadeau déclare un conflit d'intérêts au point n° 6. a).



4. Adoption de l'Ordre du jour

Résolution n° 2025-03-11 (1)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du jour, tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures

a) Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 février 2025

Résolution n° 2025-03-11 (2)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 février 2025, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

6. DOSSIERS MUNICIPAUX

Finances

a) Contribution au Gala de reconnaissance des bénévoles du Haut-Madawaska

Résolution n° 2025-03-11 (3)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Bernard Soucy

Le Conseiller Réginald Nadeau s'abstient de voter en raison d'un conflit d'intérêts.

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska fasse une contribution de 5 000 \$ pour l'organisation de l'édition 2025 du Gala de reconnaissance des bénévoles de Haut-Madawaska.

Il est également résolu que ces fonds soient prélevés à partir de la rubrique « Services culturels (ligne 2.7.2.1.9) » du budget 2025 du Fonds de fonctionnement général.

Motion adoptée.

b) Avance de fonds pour la Société historique de Clair

Résolution n° 2025-03-11 (4)

Proposé par la conseillère Nancy Ann Landry

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

Attendu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska avance la somme de 17 127.75 \$ à la Société historique de Clair, dont la répartition est expliquée dans les deux paragraphes suivants.

Attendu que la Société historique de Clair a fait une demande de financement par l'entremise du programme du Patrimoine architectural de la province du Nouveau-Brunswick pour l'évaluation, l'analyse de la condition et la recommandation de la Maison Daigle St-Jean pour un montant de 14 127.75 \$, taxe incluse.

Attendu qu'un montant de 3 000 \$ servira à couvrir les différents frais d'assurances responsabilité et administrateur encourus par la Société historique de Clair.

Attendu que les fonds soient remboursés à la Ville de Haut-Madawaska au plus tard le 31 décembre 2025 de la façon suivante :

- ⇒ 5 000 \$ à la réception des fonds provenant de la subvention du programme du Patrimoine architectural, dont une confirmation a été reçue le 11 septembre 2024 par le biais d'une lettre.
- ⇒ 12 127.75 \$ à la suite d'une levée de fonds organisée par la Société historique de Clair.

Motion adoptée.

c) Nomination de commissaires pour la Bibliothèque publique Mgr Plourde

Résolution n° 2025-03-11 (5)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Richard Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve les deux nominations suivantes à titre de Commissaires de la Commission de la Bibliothèque publique Mgr Plourde :

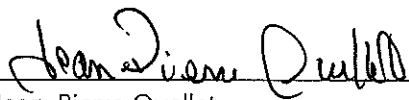
⇒ Mme Anne-Marie Landry, résidente du Quartier Saint-Hilaire et

⇒ M. Paul Martin, résident du Quartier Saint-Hilaire.

Motion adoptée.

7. Levée de la séance

L'ajournement est proposé par le Conseiller Bernard Soucy à 19 h 05.


Jean-Pierre Ouellet,
Maire


Jessica Raymond,
Greffière

